



Téléchargez
Orange et moi



N° du contrat

N° Demande : MSPF

Exemplaire Médi Telecom

Mandat spécial de portabilité des numéros mobiles

Identification du client

Nom & Prénom / Raison Sociale :

Pièce d'identité ⁽¹⁾ :

N° de la pièce d'identité :

Représenté par (si personne morale) :

en sa qualité de ⁽²⁾ :

Adresse :

Autre contact du client :

Numéro (s) à porter

Nombre de numéros à porter :

Numéro à porter n°1 : Numéro à porter n°2 : Numéro à porter n°3 :

Numéro à porter n°4 : Numéro à porter n°5 : Numéro à porter n°6 :

Numéro à porter n°7 : Numéro à porter n°8 : Numéro à porter n°9 :

Cocher pour numéros supplémentaires

Je soussigné (e), signataire (ou représentant du titulaire) du(des) contrat(s) désigné(s) par le(s) numéro(s) ci-dessus, déclare de bonne foi :

1. Avoir donné mandat à l'opérateur receveur pour effectuer, en mon nom et pour mon compte, (ou pour le compte de la société), toutes les démarches nécessaires auprès de l'opérateur donneur afin de mettre en œuvre la portabilité du(des) numéro(s) susvisé(s) ;

WANA

MEDI TELECOM

IAM

2. Avoir pris connaissance que le présent mandat équivaut demande de résiliation du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus, et avoir pleinement connaissance des conséquences de la résiliation du(des) contrat(s) susvisé(s);

3. Avoir conscience que la portabilité ne libère pas des engagements financiers, y compris les frais de résiliations et les factures impayées, pris au titre du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus ;

4. Etre informé que dans l'hypothèse où la portabilité n'est pas mise en œuvre(3), je demeure client de l'opérateur donneur et demeure responsable de l'ensemble de mes obligations envers lui au titre de nos liens contractuels ;

5. Avoir pris connaissance que dans le cas où l'une ou l'autre des circonstances mentionnées ci-après se produirait, le portage du(des) numéro(s) ci-dessus sera d'office désactivé :

- Modification du numéro de la ligne,
- Résiliation du contrat avec l'opérateur receveur.

6. Avoir pris connaissance que l'opérateur donneur peut se procurer, à tout moment, une copie du présent mandat.

Il est bien entendu :

- Que je me réserve le droit de demander l'annulation de portage, sans aucuns frais, de mon(mes) numéro(s) ci-dessus dans un délai de 1 (un) jour ouvrable à compter de la date du dépôt de ma demande de portabilité chez l'opérateur receveur et ce, en effectuant ma demande auprès de l'opérateur receveur contre accusé de réception.
- Qu'en cas d'annulation de ma demande de portage, le présent mandat sera annulé.
- Qu'une fois la portabilité de mon (mes) numéro(s) est mise en œuvre, je ne peux demander la portabilité dudit (desdits) numéro(s) vers un autre opérateur qu'après l'écoulement d'une durée de deux (2) mois à partir de la date du portage effectif ou suite à l'accord explicite de l'opérateur receveur.

Fait à, le, / /

Nom, prénom / Signature du client et cachet si personne morale

Cachet de l'opérateur receveur

(1) CIN, Passeport, carte de séjour, RC

(2) Le représentant d'une personne morale doit justifier de sa qualité

(3) Les motifs de refus de la portabilité sont communiqués au client à sa demande.



Téléchargez
Orange et moi



N° du contrat

N° Demande : MSPF

Exemplaire Client

Mandat spécial de portabilité des numéros mobiles

Identification du client

Nom & Prénom / Raison Sociale :

Pièce d'identité ⁽¹⁾ :

N° de la pièce d'identité :

Représenté par (si personne morale) :

en sa qualité de ⁽²⁾ :

Adresse :

Autre contact du client :

Numéro (s) à porter

Nombre de numéros à porter :

Numéro à porter n°1 : Numéro à porter n°2 : Numéro à porter n°3 :

Numéro à porter n°4 : Numéro à porter n°5 : Numéro à porter n°6 :

Numéro à porter n°7 : Numéro à porter n°8 : Numéro à porter n°9 :

Cocher pour numéros supplémentaires

Je soussigné (e), signataire (ou représentant du titulaire) du(des) contrat(s) désigné(s) par le(s) numéro(s) ci-dessus, déclare de bonne foi :

1. Avoir donné mandat à l'opérateur receveur pour effectuer, en mon nom et pour mon compte, (ou pour le compte de la société), toutes les démarches nécessaires auprès de l'opérateur donneur afin de mettre en œuvre la portabilité du(des) numéro(s) susvisé(s) ;

WANA

MEDI TELECOM

IAM

2. Avoir pris connaissance que le présent mandat équivaut demande de résiliation du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus, et avoir pleinement connaissance des conséquences de la résiliation du(des) contrat(s) susvisé(s);

3. Avoir conscience que la portabilité ne libère pas des engagements financiers, y compris les frais de résiliations et les factures impayées, pris au titre du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus ;

4. Etre informé que dans l'hypothèse où la portabilité n'est pas mise en œuvre(3), je demeure client de l'opérateur donneur et demeure responsable de l'ensemble de mes obligations envers lui au titre de nos liens contractuels ;

5. Avoir pris connaissance que dans le cas où l'une ou l'autre des circonstances mentionnées ci-après se produirait, le portage du(des) numéro(s) ci-dessus sera d'office désactivé :

- Modification du numéro de la ligne,
- Résiliation du contrat avec l'opérateur receveur.

6. Avoir pris connaissance que l'opérateur donneur peut se procurer, à tout moment, une copie du présent mandat.

Il est bien entendu :

- Que je me réserve le droit de demander l'annulation de portage, sans aucuns frais, de mon(mes) numéro(s) ci-dessus dans un délai de 1 (un) jour ouvrable à compter de la date du dépôt de ma demande de portabilité chez l'opérateur receveur et ce, en effectuant ma demande auprès de l'opérateur receveur contre accusé de réception.
- Qu'en cas d'annulation de ma demande de portage, le présent mandat sera annulé.
- Qu'une fois la portabilité de mon (mes) numéro(s) est mise en œuvre, je ne peux demander la portabilité dudit (desdits) numéro(s) vers un autre opérateur qu'après l'écoulement d'une durée de deux (2) mois à partir de la date du portage effectif ou suite à l'accord explicite de l'opérateur receveur.

Fait à, le, / /

Nom, prénom / Signature du client et cachet si personne morale

Cachet de l'opérateur receveur

(1) CIN, Passeport, carte de séjour, RC

(2) Le représentant d'une personne morale doit justifier de sa qualité

(3) Les motifs de refus de la portabilité sont communiqués au client à sa demande.



Téléchargez
Orange et moi



N° du contrat

N° Demande : MSPF

Exemplaire Point de vente

Mandat spécial de portabilité des numéros mobiles

Identification du client

Nom & Prénom / Raison Sociale :

Pièce d'identité ⁽¹⁾ :

N° de la pièce d'identité :

Représenté par (si personne morale) :

en sa qualité de ⁽²⁾ :

Adresse :

Autre contact du client :

Numéro (s) à porter

Nombre de numéros à porter :

Numéro à porter n°1 : Numéro à porter n°2 : Numéro à porter n°3 :

Numéro à porter n°4 : Numéro à porter n°5 : Numéro à porter n°6 :

Numéro à porter n°7 : Numéro à porter n°8 : Numéro à porter n°9 :

Cocher pour numéros supplémentaires

Je soussigné (e), signataire (ou représentant du titulaire) du(des) contrat(s) désigné(s) par le(s) numéro(s) ci-dessus, déclare de bonne foi :

1. Avoir donné mandat à l'opérateur receveur pour effectuer, en mon nom et pour mon compte, (ou pour le compte de la société), toutes les démarches nécessaires auprès de l'opérateur donneur afin de mettre en œuvre la portabilité du(des) numéro(s) susvisé(s) ;

WANA

MEDI TELECOM

IAM

2. Avoir pris connaissance que le présent mandat équivaut demande de résiliation du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus, et avoir pleinement connaissance des conséquences de la résiliation du(des) contrat(s) susvisé(s);

3. Avoir conscience que la portabilité ne libère pas des engagements financiers, y compris les frais de résiliations et les factures impayées, pris au titre du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus ;

4. Etre informé que dans l'hypothèse où la portabilité n'est pas mise en œuvre(3), je demeure client de l'opérateur donneur et demeure responsable de l'ensemble de mes obligations envers lui au titre de nos liens contractuels ;

5. Avoir pris connaissance que dans le cas où l'une ou l'autre des circonstances mentionnées ci-après se produirait, le portage du(des) numéro(s) ci-dessus sera d'office désactivé :

- Modification du numéro de la ligne,
- Résiliation du contrat avec l'opérateur receveur.

6. Avoir pris connaissance que l'opérateur donneur peut se procurer, à tout moment, une copie du présent mandat.

Il est bien entendu :

- Que je me réserve le droit de demander l'annulation de portage, sans aucuns frais, de mon(mes) numéro(s) ci-dessus dans un délai de 1 (un) jour ouvrable à compter de la date du dépôt de ma demande de portabilité chez l'opérateur receveur et ce, en effectuant ma demande auprès de l'opérateur receveur contre accusé de réception.
- Qu'en cas d'annulation de ma demande de portage, le présent mandat sera annulé.
- Qu'une fois la portabilité de mon (mes) numéro(s) est mise en œuvre, je ne peux demander la portabilité dudit (desdits) numéro(s) vers un autre opérateur qu'après l'écoulement d'une durée de deux (2) mois à partir de la date du portage effectif ou suite à l'accord explicite de l'opérateur receveur.

Fait à, le, / /

Nom, prénom / Signature du client et cachet si personne morale

Cachet de l'opérateur receveur

(1) CIN, Passeport, carte de séjour, RC

(2) Le représentant d'une personne morale doit justifier de sa qualité

(3) Les motifs de refus de la portabilité sont communiqués au client à sa demande.



Téléchargez
Orange et moi



N° du contrat

N° Demande : MSPF

Exemplaire Banque

Mandat spécial de portabilité des numéros mobiles

Identification du client

Nom & Prénom / Raison Sociale :

Pièce d'identité ⁽¹⁾ :

N° de la pièce d'identité :

Représenté par (si personne morale) :

en sa qualité de ⁽²⁾ :

Adresse :

Autre contact du client :

Numéro (s) à porter

Nombre de numéros à porter :

Numéro à porter n°1 : Numéro à porter n°2 : Numéro à porter n°3 :

Numéro à porter n°4 : Numéro à porter n°5 : Numéro à porter n°6 :

Numéro à porter n°7 : Numéro à porter n°8 : Numéro à porter n°9 :

Cocher pour numéros supplémentaires

Je soussigné (e), signataire (ou représentant du titulaire) du(des) contrat(s) désigné(s) par le(s) numéro(s) ci-dessus, déclare de bonne foi :

1. Avoir donné mandat à l'opérateur receveur pour effectuer, en mon nom et pour mon compte, (ou pour le compte de la société), toutes les démarches nécessaires auprès de l'opérateur donneur afin de mettre en œuvre la portabilité du(des) numéro(s) susvisé(s) ;

WANA

MEDI TELECOM

IAM

2. Avoir pris connaissance que le présent mandat équivaut demande de résiliation du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus, et avoir pleinement connaissance des conséquences de la résiliation du(des) contrat(s) susvisé(s);

3. Avoir conscience que la portabilité ne libère pas des engagements financiers, y compris les frais de résiliations et les factures impayées, pris au titre du(des) contrat(s) de service conclu(s) avec l'opérateur donneur pour le(s) numéro(s) ci-dessus ;

4. Etre informé que dans l'hypothèse où la portabilité n'est pas mise en œuvre(3), je demeure client de l'opérateur donneur et demeure responsable de l'ensemble de mes obligations envers lui au titre de nos liens contractuels ;

5. Avoir pris connaissance que dans le cas où l'une ou l'autre des circonstances mentionnées ci-après se produirait, le portage du(des) numéro(s) ci-dessus sera d'office désactivé :

- Modification du numéro de la ligne,
- Résiliation du contrat avec l'opérateur receveur.

6. Avoir pris connaissance que l'opérateur donneur peut se procurer, à tout moment, une copie du présent mandat.

Il est bien entendu :

- Que je me réserve le droit de demander l'annulation de portage, sans aucuns frais, de mon(mes) numéro(s) ci-dessus dans un délai de 1 (un) jour ouvrable à compter de la date du dépôt de ma demande de portabilité chez l'opérateur receveur et ce, en effectuant ma demande auprès de l'opérateur receveur contre accusé de réception.
- Qu'en cas d'annulation de ma demande de portage, le présent mandat sera annulé.
- Qu'une fois la portabilité de mon (mes) numéro(s) est mise en œuvre, je ne peux demander la portabilité dudit (desdits) numéro(s) vers un autre opérateur qu'après l'écoulement d'une durée de deux (2) mois à partir de la date du portage effectif ou suite à l'accord explicite de l'opérateur receveur.

Fait à, le, / /

Nom, prénom / Signature du client et cachet si personne morale

Cachet de l'opérateur receveur

(1) CIN, Passeport, carte de séjour, RC

(2) Le représentant d'une personne morale doit justifier de sa qualité

(3) Les motifs de refus de la portabilité sont communiqués au client à sa demande.

CONDITIONS SPECIFIQUES RELATIVES À LA PORTABILITE DES NUMEROS MOBILES

Les présentes conditions spécifiques s'appliquent en cas de demande de portabilité d'un numéro mobile du réseau mobile d'un autre opérateur mobile marocain vers le réseau de MEDI TELECOM. Elles complètent les conditions générales d'abonnement au service mobile de MEDI TELECOM.

1. Définitions

Client : désigne la personne physique ou morale dont l'identité est reprise au sein du Mandat Spécial de Portabilité des Numéros Mobiles dont la référence est reprise ci-dessous.

Portabilité entrante : désigne la possibilité pour un usager de changer d'opérateur mobile, tout en conservant son numéro mobile

2. Demande de portabilité entrante

2.1 Le Client qui souhaite transférer l'usage d'un numéro mobile mis à sa disposition par un opérateur mobile marocain vers le réseau de MEDI TELECOM doit signer le Mandat Spécial de Portabilité des Numéros Mobiles, au terme duquel il mandate MEDI TELECOM (i) pour résilier son/ses abonnements relatifs aux numéros indiqués au sein dudit Mandat Spécial (ii) pour mettre en œuvre la portabilité desdits numéros.

2.2 Le Client doit également souscrire un ou des contrat (s) d'abonnement/formulaires prépayés aux services mobiles de MEDI TELECOM s'agissant de chacune des lignes indiquées dans le formulaire de Mandat Spécial de Portabilité des Numéros Mobiles et reconnaît que lesdits contrats/formulaires sont joints aux présentes. En cas d'annulation de la portabilité dans les conditions définies au sein du Mandat Spécial précité ou par l'opérateur donneur, dans les conditions définies par la législation en vigueur, il est établi que le/lesdits contrats d'abonnements/formulaires seront nuls et non avenue.

Le ou lesdits contrats/formulaires sont réputés conclus et prend (prennent) effet à leur date de souscription. La mise en service de la (les) ligne(s) pour la durée minimale indiquée au sein des conditions générales desdits contrats/formulaires intervient à la date de portage et les redevances d'abonnement associées à ces lignes sont dues à compter de cette date.

L'abonnement/souscription au service mobile de MEDI TELECOM comporte l'usage, à compter du jour du portage et de mise en service de la ligne, du numéro ayant fait l'objet de la procédure de portabilité entrante.

2.3 MEDI TELECOM ne pourra donner suite à une demande de portabilité entrante associée à une demande de portage qui ne serait pas établie au nom du Client, qui serait incomplète ou qui comporterait des mentions inexactes.

2.4 Dès la signature du Mandat Spécial, le Client peut obtenir toute information utile concernant l'état de sa demande de portabilité entrante en s'adressant au service client de MEDI TELECOM.

2.5 Le Client pourra adresser à MEDI TELECOM toute réclamation concernant l'exécution du présent Mandat objet des présentes.

2.6 Le Client ne pourra pas déposer auprès d'un autre opérateur télécoms de demandes de portage sur les lignes mentionnées dans le Mandat Spécial de Portabilité des Numéros Mobiles, pendant la durée de validité de celui-ci.

3. Date de portage

Sous réserve de l'acceptation de la demande de portabilité par l'opérateur donneur et au plus tard trois (3) jours ouvrables à compter de la date de demande de portabilité par MEDI TELECOM auprès de l'opérateur donneur, le portage sera mis en œuvre. Le service étant susceptible d'être suspendu ou perturbé le jour du portage, il appartient au Client de prendre toute disposition utile afin que cette suspension ou ces perturbations soient sans conséquences pour lui.

Le Client a pris connaissance des contraintes techniques liées à la période de migration de son/ses numéro (s) à partir du réseau de l'opérateur donneur vers le réseau de MEDI TELECOM, le jour de la mise en œuvre de la portabilité.

Le Client accepte de recevoir des appels/messages l'informant du début de la migration de son/ses numéros précités et de la fin de celle-ci vers le réseau de MEDI TELECOM.

4. Mise à disposition de la carte SIM par MEDI TELECOM

Quelques jours avant la date de portage et après notification du Client par MEDI TELECOM, celui-ci devra retirer sa carte SIM, contre décharge, associée au numéro ayant fait l'objet de la procédure de portabilité entrante auprès du point de ventes de MEDI TELECOM au sein duquel la présente demande de portabilité aura été effectuée.

5. Changement d'opérateur

Une fois la portabilité du(des) numéro(s) du client est mise en œuvre et à défaut d'en avoir obtenu l'accord explicite de MEDI TELECOM, le client ne pourra en aucun cas demander la portabilité du(desdits) numéro(s) vers un autre opérateur avant l'écoulement d'une période de deux (2) mois à compter de la date du portage effectif.

6. Responsabilité DE MEDI TELECOM

MEDI TELECOM est et demeure, en tout état de cause, étrangère aux relations entre le Client et l'opérateur donneur. Par conséquent, il appartient au client de payer toutes les prestations relatives aux abonnements correspondants aux lignes objets des présentes, auprès de l'opérateur donneur y compris les frais de résiliations et les factures impayées.

La responsabilité de MEDI TELECOM ne saurait être engagée à raison de faute, d'inexécution, de défaillances ou de dysfonctionnement imputables au Client ou à l'opérateur donneur qui auraient pour effet de retarder, de perturber ou d'empêcher le transfert à MEDI TELECOM du numéro mobile mis à sa disposition par l'opérateur donneur.

N° de référence du Mandat Spécial de Portabilité des Numéros Mobiles

Fait à,
Le,

Nom et qualité du signataire (obligatoire pour les personnes morales)

Signature et cachet (obligatoire pour les personnes morales) :